



# Ville de Saint-Leu

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
\*\*\*\*\*  
**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
\*\*\*\*\*  
**COMMUNE DE SAINT-LEU**

## EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

**DELIBERATION N° : 21/14092022**

**OBJET : Eau potable et assainissement collectif et non collectif – Prise d'acte du rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2020**

Présents :	26
Procurations :	08
Votants :	néant
Abstentions :	néant

**NOTA :** Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le : .....

Nombre des conseillers en exercice : 38

Le Président de séance  
**Bruno DOMEN**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi quatorze septembre à dix-sept heures vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

**Présents :**

M.DOMEN Bruno (Maire)

**Les Adjoints :** M. GUINET Pierre Henri (1<sup>er</sup> Adjoint), Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (5<sup>eme</sup> Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8<sup>eme</sup> Adjoint), Mme ANAMALE Marie-Claude (9<sup>eme</sup> Adjointe)

**Les Conseillers Municipaux :** Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, M. CODARBOX Jacky, M. ZETTOR Josian, Mme PLANESSE Nadine née PALAS, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, M. HODGI Claudio

**Absents représentés :**

- M. LUCAS Philippe (4<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M. BADAT Rahfick (6<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- Mme. BELIN Gisèle (7<sup>eme</sup> Adjointe) *procuration* à Mme ALEXANDRE Marie (Conseillère)
- M. MAILLOT Bertrand (10<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à Mme. SORET Pascaline (Conseillère)
- Mme HAMILCARO Annick (Conseillère) *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe)
- Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- Mme VION Marie Claire (Conseillère) *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> adjointe)

**Absents :**

- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. FELICITE Roland (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame DALLY Brigitte, 3<sup>eme</sup> adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.**

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr)

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 – secretariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re



**AFFAIRE N° 21/14092022****EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - PRISE D'ACTE DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2020***Direction des Services Techniques***Le Maire expose :**

Fin décembre 2021, le Territoire de la Côte Ouest a transmis à la Ville le rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2020, qui a été approuvé par décision du Conseil Communautaire le 22 novembre 2021 (Affaire N° 2021-128 CC-20).

Rappel est fait que la compétence « eau potable » et « assainissement » a été transférée au TCO depuis le 1er janvier 2020.

Les objectifs de ce rapport sont de fournir au Conseil Communautaire et aux Conseils municipaux les informations essentielles à caractère technique et financier permettant d'apprécier la qualité de gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement, ses évolutions et ses facteurs explicatifs, ainsi que d'assurer une plus grande transparence sur la gestion du service public vis-à-vis des usagers. La fiche « données » suivante retranscrit les informations relatives à la Commune de Saint-Leu.

Ce rapport doit être transmis aux communes membres et présenté aux conseils municipaux dans un délai de 12 mois suivant la clôture de l'exercice concerné (article D.2224-3 du CGCT). Toutefois, ledit rapport ayant été réceptionné en mairie après la clôture de l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil Municipal de l'année 2021, le Conseil Municipal n'a pu en prendre acte, conformément à ces dispositions.

**Ceci exposé, et par souci de régularisation, il est proposé au Conseil Municipal :**

- De prendre acte dudit rapport présenté en annexe.

**Le Conseil Municipal**

- Prend acte dudit rapport présenté en annexe.

**Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Leu, le 21 SEP. 2022  
Le Président de séance,**



**Bruno DOMEN**

*Le Rapport Prix et Qualité du Service Eau potable et Assainissement Collectif et non Collectif – année 2020 est consultable aux heures ouvrables de la Mairie*